

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du
territoire et de la décentralisation

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Décision du 11 juin 2025

**relative à l'intérim des fonctions de chef de la division « personnels navigants » au sein de
la direction interrégionale de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest**

NOR : ATDA2516408S
(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision, en date du 11 juin 2025, du chef de cabinet de la direction interrégionale de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest, par délégation de la directrice interrégionale de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest, M. Martial DUQUEYROUX, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, référent territorial, est chargée de l'intérim des fonctions de chef de la division « personnels navigants » à la direction interrégionale de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest, à compter du 10 juin 2025.

La décision du 1^{er} avril 2025 relative à l'intérim des fonctions de chef de division « personnels navigants » est abrogée.